

ADMINISTRATEUR DES SERVICES DU SENAT

CONCOURS EXTERNE

Ouverture inscriptions : début septembre

Clôture inscriptions : fin octobre

Début décembre (épreuves écrites)

Février - mars (épreuves orales)

i-EPrépa

EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Composition portant sur l'évolution politique, économique, sociale et culturelle du monde contemporain	4	5H	Culture générale
Composition portant sur les institutions politiques et le droit constitutionnel	4	4H	Public Européen <i>Pas d'entraînement spécifique à cette épreuve</i>
Dissertation d'économie	4	4H	Finances publiques Politiques publiques Grandes notions d'économie
Rédaction à partir d'un dossier d'une note de synthèse portant au choix du candidat sur l'une des options suivantes : a) droit administratif b) droit de l'Union européenne c) droit civil	4	4H	Public Européen Civil <i>Entraînement spécifique uniquement en droit administratif</i>

EPREUVES D'ADMISSION			
Composition portant sur le droit parlementaire	4	4H	Public <i>Pas d'entraînement spécifique à cette épreuve</i>
Composition portant au choix du candidat sur l'une des options suivantes : a) droit des collectivités territoriales b) droit pénal et procédures pénales c) finances publiques d) gestion comptable et financière des entreprises e) questions sociales	3	3H	a), b), c) : Public Pénal Finances publiques Politiques publiques <i>La présence d'entraînements dépend de l'option choisie</i>
Epreuve orale de langue (anglais, allemand arabe littéraire, chinois, espagnol, italien, néerlandais, polonais, portugais ou russe) : résumé (2000 mots max) et commentaire d'un article de journal ou de revue de langue française portant sur l'actualité	2	30 mn préparation + 30 mn oral	Anglais
Mise en situation individuelle	4	20 mn oral	<i>Pas d'entraînement spécifique à cette épreuve</i>
Entretien libre avec le jury appuyé par une fiche de renseignements individuelle fournie par le candidat	5	30 mn	Module admission <i>Pas d'entraînement spécifique à cette épreuve</i>
Epreuve facultative de langue non choisie dans l'épreuve obligatoire (anglais, allemand, arabe littéraire, chinois, espagnol, italien, néerlandais, polonais, portugais ou russe) : résumé (1500 mots max) et commentaire d'un article de journal ou de revue de langue française portant sur l'actualité	1 (seuls les points >10 sont retenus)	30 mn préparation + 30 mn oral	Anglais